

BACCALURÉAT PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

RNCP 31691 - NIVEAU 4

FORMATION EN APPRENTISSAGE



Le Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers forme les futures ouvrier.ère paysagiste et permet d'accéder à des postes à responsabilités, après quelques années d'expérience, dans des entreprises privées du paysage ou des services espaces verts du secteur public.

Les objectifs de la formation :

- Savoir organiser le chantier d'aménagement dans le respect de la sécurité des personnes et de l'environnement
- Mettre en place et entretenir les végétaux dans une perspective agroécologique
- Mettre en place et entretenir les infrastructures d'un aménagement paysager dans une perspective de durabilité

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- Seconde NJPF + 2 années de formation en apprentissage
- 1350 heures de formation en Centre
- Rythme d'apprentissage : 1 semaine en entreprise / 1 semaine en formation

Début de la formation en septembre

Public

- Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former au métier d'ouvrier paysagiste

Conditions d'inscription

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Avoir 15 ans lors de l'entrée en formation, après avoir suivi une classe de 3ème
- Avoir 16 ans, après une classe de 5ème (minimum)
- Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation.
- Effectuer des tests de positionnement

Prérequis

- Aimer le travail en extérieur
- Avoir une bonne condition physique

Capacités générales

- C1. Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- C2. Débattre à l'ère de la mondialisation
- C3. Développer son identité culturelle
- C4. Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Capacités professionnelles

- C5. Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager
- C6. Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager
- C7. Réaliser des interventions d'aménagement paysager
- C8. Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager
- C9. Module d'Adaptation Professionnel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignements généraux en lien avec la formation préparée et le travail en entreprise
- Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site

Installations spécifiques

5 hectares d'espaces paysagers

DIPLÔME

Baccalauréat Professionnel
Niveau 4

DURÉE

Seconde NJPF sur 1 an
Baccalauréat Professionnel
sur 2 ans

MODALITÉS D'ÉVALUATION

50% d'épreuves en Contrôle en Cours de Formation
50% en épreuves ponctuelles terminales

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuite d'études

Le.a titulaire d'un Baccalauréat Professionnel pourra poursuivre ses études en Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) ou en Certificat de Spécialisation (CS).

L'insertion professionnelle est également possible après ce type de diplôme.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le.a titulaire d'un Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers pourra envisager de devenir :

- > Technicien.ne paysagiste
- > Technicien.ne spécialisé.e
- > Ouvrier.ère qualifié.e
- > Jardinier.ère paysagiste

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une halle agroalimentaire
- > Une exploitation agricole
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



100%
TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



NR
TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



NR
TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



75%
TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



3.3%
TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



3.3%
TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours